



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON DE BAVANS
ARRONDISSEMENT DE
MONTBELIARD
Numéro INSEE : 25315

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 025-212503155-20260424-2026BP_LOT-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 avril 2026**

En nombre, les membres

- en exercice : 23
- présents : 19
- ayant donné procuration : 4
- ayant pris part au vote : 23

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 17 avril 2026

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle du conseil municipal, le 24 avril 2026 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain ROTH.

Etaient présents :

M. Alain ROTH - M. Laurent TOURTIER - Mme Jennifer FIGENT-CHENEY
- M. Sébastien ALZINGRE - Mme Nathalie BELZ - M. Yves BOITEUX -
Mme Isabelle BELPERIN - M. Claude BOURIOT - M. Didier COMTE -
Mme Marie-Sophie POFILET - M. Thierry GIRAUDET - M. Pascal PONZI -
Mme Christelle PIRANDA - Mme Catherine PETIT - Mme Astrid PETIT -
M. Frédéric MAURICE - M. Maxime COURVOISIER - Mme Sandrine
BURETTE - Mme Delphine GOELZER

Avaient demandé à excuser leur absence :

Mme Sonja LIBAL qui donne procuration à Isabelle BELPERIN,
M. Jean-François GOUX qui donne procuration à Didier COMTE,
M. Frédéric PERRIGUEY qui donne procuration à Pascal PONZI,
Mme Marie-Eve LOUX qui donne procuration à Nathalie BELZ.

Jennifer FIGENT-CHENEY a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : FINANCES -Adoption du Budget primitif 2026 relatif au budget
annexe du Lotissement de la Loge**

Vu la délibération du Conseil municipal N° 2026/33 par laquelle il a été décidé la clôture définitive des tranches précédentes du lotissement de la Loge (1,2 et 3) et l'apurement du déficit associé de 155 025.07 €,

Monsieur le Maire rappelle que les budgets annexes obéissent à des écritures dites de stock.

La somme de **206 493.98 €**, inscrite en recettes d'investissement et en dépenses de fonctionnement, permet d'annuler la valeur du stock de terrains constatée au 31/12/2025, ce qui permettra d'intégrer la nouvelle valeur du stock en fin d'année 2026.

La nouvelle valeur du stock correspond aux dépenses réalisées ou à réaliser au titre de la Loge 4, après apurement du déficit lié aux tranches précédentes :

→ **Au titre de l'apurement du déficit antérieur**, il convient de procéder au transfert des lots invendus vers le Budget Principal de la commune : ce transfert prend la forme d'une cession à titre onéreux (chapitre 70-compte 7015) avec sortie des lots de terrains du stock et constatation du prix de vente à hauteur du coût de production, soit **155 025,07 €** (montant enregistré sans TVA). Sur le Budget Principal de la commune, il conviendra en parallèle de prévoir les crédits (chapitre 21- compte 2111) pour constater l'acquisition des terrains par le budget principal à hauteur de 155 025,07 €. Il est précisé que l'apurement du déficit n'impactera pas la trésorerie communale dès lors qu'elle est la même pour les 2 budgets et qu'il s'agit uniquement de réaliser un transfert de l'un à l'autre.

→ **S'agissant du nouveau stock de la Loge 4**, inscrit à hauteur de **81 468.91 €** en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement, il recouvre :

- Le déficit existant au 31/12/2025 de **51 468,91 €** qui correspond à la valeur du stock de terrains en cours suite aux dépenses d'acquisition foncière effectuées entre 2016 et 2023 et des dépenses d'études en 2025.

- La nouvelle dépense de **30 000 € HT** inscrite au compte 6045 qui correspond à une enveloppe prévisionnelle pour les frais de géomètre et le marché à conclure avec le Maître d'œuvre concepteur paysagiste en charge des études en vue du dépôt du permis d'aménager fin 2026 et du suivi des travaux en 2027.

Le montant de **81 468.91 €** inscrit à l'article 1641/16 en recettes d'investissement correspond à un emprunt qui permettra d'équilibrer le budget lotissement de la Loge 4.

Après ces éclairages, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget du lotissement de la Loge 2026 qui s'établit comme suit :

Article	Chapitre	Libellé Article	BP 2026
001	001	Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	206 493.98
3351	040	Terrains	0.00
3355	040	Travaux	81 468.91
3355	040	Terrains aménagés	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			287 962.89
021	021	Virement de la section de fonctionnement	0.00
1641	16	Emprunts en euros	81 468.91
168742	16	Dettes - Collectivité de rattachement	0.00
3351	040	Terrains	0.00
3355	040	Travaux	206 493.98
3355	040	Terrains aménagés	0.00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 025-212503155-20260424-2026BP_LOT-BF

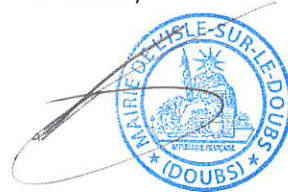


TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			287 962.89
023	023	Virement à la section d'investissement	0.00
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00
6015	011	Achats stockés - Terrains à aménager	0.00
6045	011	Achats d'études et prestations de services	30 000.00
605	011	Achats de matériel, équipements et travaux	0.00
		Fournitures non stockées - Autres mat. et	
6068	011	fournitures	0.00
61551	011	Entretien et réparations sur matériel roulant	0.00
65888	65	Autres	5.00
7133	042	Variation des en-cours de production de biens	206 493.98
71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			236 498.98
7015	70	Ventes de terrains aménagés	155 025.07
7133	042	Variation des en-cours de production de biens	81 468.91
71351	042	Variation des stocks de produits autres que terrains	0.00
71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés	0.00
75888	75	Autres produits divers de gestion courante	5.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			236 498.98

Fait à l'Isle-sur-le-Doubs, le 27 avril 2026,

Délibération adoptée
 Pour : 23
 Contre: 0
 Abstention : 0

Le Maire,



Alain ROTH

Certifié exécutoire par le Maire,
 Compte tenu de la réception en sous-préfecture et de la publication

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 025-212503155-20260424-2026BP_LOT-BF

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 025-212503155-20260424-2026BP_LOT-BF